

FAQ candidat - vérifications avant dépôt

Concours vidéo touristique Grand Sud Caraïbe 2026

Cette FAQ permet aux candidats de vérifier les points essentiels avant l'envoi de leur dossier et de leur vidéo. Elle ne remplace pas le règlement officiel du concours : en cas de contradiction ou de doute, le règlement officiel prévaut.

1. Ai-je bien lu et accepté le règlement du concours ?

Avant de déposer votre candidature, vous devez avoir pris connaissance du règlement officiel du concours et en accepter les conditions.

Le règlement précise notamment les conditions de participation, les dates, les critères de sélection, les règles de dépôt vidéo, les droits accordés à l'organisateur, les responsabilités du candidat et les modalités de la finale.

En validant votre candidature, vous reconnaissez avoir lu le règlement et vous vous engagez à le respecter.

2. Ai-je l'accord des personnes filmées ?

Oui. Vous devez obtenir l'accord des personnes reconnaissables dans votre vidéo.

Si une personne apparaît clairement à l'image, vous devez vous assurer qu'elle accepte d'être filmée et que son image puisse être utilisée dans le cadre du concours, de la projection éventuelle en finale et de la communication liée au concours.

Pour les personnes mineures, l'autorisation écrite du représentant légal est obligatoire. En cas de doute, il est recommandé de faire signer une autorisation de droit à l'image à chaque personne identifiable.

3. Ai-je respecté la durée et le format demandés ?

Votre vidéo doit respecter la durée prévue par le concours, soit entre 3 et 5 minutes.

Elle doit être transmise dans un format vidéo lisible et exploitable, de préférence en MP4, avec une qualité d'image et de son suffisante pour permettre son visionnage et son évaluation.

Une vidéo trop courte, trop longue, illisible ou techniquement inexploitable pourra être considérée comme non conforme.

4. Ai-je nommé correctement mon fichier ?

Votre fichier vidéo doit être nommé clairement afin de faciliter son identification.

Nommage recommandé : GSC2026_NOM_Prénom_TitreVideo.mp4. Exemple :

GSC2026_DURAND_Léa_SouffleDuSud.mp4.

Pour une équipe : GSC2026_EQUIPE_NomEquipe_TitreVideo.mp4. Évitez les noms vagues comme video_finale.mp4, concours.mp4 ou ma_video.mp4.

5. Ai-je transmis les pièces obligatoires ?

Avant de finaliser votre dépôt, vérifiez que votre dossier contient l'ensemble des pièces demandées.

Les pièces attendues peuvent notamment comprendre : le formulaire de candidature complété, la vidéo finale, l'autorisation d'exploitation de la vidéo, la déclaration d'originalité et de titularité des droits, les autorisations de droit à l'image nécessaires, ainsi que tout document complémentaire demandé par l'organisateur.

Un dossier incomplet peut retarder l'examen de votre candidature ou être considéré comme non conforme.

6. Ma vidéo respecte-t-elle les valeurs du territoire ?

Votre vidéo doit valoriser le Grand Sud Caraïbe de manière positive, respectueuse et cohérente avec l'esprit du concours.

Elle peut montrer un lieu, une ambiance, une rencontre, un savoir-faire, une activité, une expérience touristique ou un moment de vie, à condition de donner envie de découvrir le territoire.

La vidéo ne doit pas contenir de propos ou d'images discriminatoires, haineux, violents, diffamatoires, dégradants, illicites ou contraires à l'image du territoire. L'objectif est de proposer une vidéo authentique, créative et respectueuse, qui raconte le Grand Sud Caraïbe avec votre regard.

Point de vigilance : avant tout dépôt, le candidat doit s'assurer que sa candidature, sa vidéo et les documents transmis sont complets, exacts et conformes au règlement officiel du concours.